
Programme de Formation

Sensibilisation à la nouvelle réglementation sur la protection des données - La RGPD

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Toute personne francophone impliquée dans des projets traitant des données à caractère personnel



Objectifs pédagogiques

Acquérir les connaissances fondamentales des concepts et des éléments de la protection des données

Interpréter le contenu de la réglementation générale de la protection des données

Familiariser avec les responsabilités des autorités de protection

Comprendre le cadre juridique du RGPD et sa portée

Appréhender les étapes de mise en conformité ainsi que les démarches à entreprendre

Reconnaître les outils pour se conformer aux exigences

Être en mesure d'élaborer un plan d'action pour la mise en conformité.



Description

Introduction aux principes fondamentaux de la vie privée

Les bases de la protection des données personnelles : données personnelles, responsable de traitement, sous-traitant.

Intégration de la protection de la vie privée dès la conception (privacy by design).

Paramètres de protection de la vie privée par défaut (privacy by default).

Le rôle du Correspondant Informatique et Liberté (CIL).

Le Règlement Général sur la Protection des données (RGPD).

De la Loi Informatique et Libertés au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Les responsabilités du Délégué à la protection des données (DPO).

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et les principes de confidentialité

Le RGPD : un ensemble de règles régissant la protection des données et son application en Europe.

Les principes essentiels de la préservation des données personnelles.

La législation entourant la protection des données : le cadre juridique, le consentement et les catégories spéciales de données personnelles.

La mise en œuvre d'un processus de conformité au règlement : les points de contrôle et le rapport de conformité.

La mise en œuvre d'un processus de conformité au règlement : l'organisation du processus de contrôle.



Comment faire pour être en conformité?

Quels sont les acteurs et les priorités à définir?

Comment évaluer les coûts humains et financiers?

Comment planifier les actions nécessaires pour se mettre en conformité?

Etablir son plan d'action

La gestion des données, les fonctions et les obligations.

La préservation des informations personnelles.

Les mesures à anticiper pour être conforme.

La procédure pour exécuter le programme d'action.



Prérequis

Aucun



Modalités pédagogiques

Une pédagogie active est mise en place tout au long de cette formation. Cette pédagogie favorise la compréhension des exposés théoriques, l'échange de pratiques et de points de vue.

Réalisation de travaux pratiques sous forme d'atelier et temps d'échanges/restitution

Analyse de situations par les participants, réflexions individuelles et collectives et mutualisation de bonnes pratiques



Moyens et supports pédagogiques

Salle de formation adaptée à la pédagogie pour adultes munie d'un vidéo projecteur et d'un tableau blanc

Visionnage de supports numériques : PDF, e-books, présentations PowerPoint, vidéos

Support de formation/ressources documentaires mis à disposition du stagiaire dans son espace extranet



Modalités d'évaluation et de suivi

Fiche d'évaluation de satisfaction à compléter

Un quiz de 10 questions, d'une durée de 15 minutes, est à réaliser en fin de formation. La validation nécessite un minimum de 70 % de bonnes réponses.

Evaluation formative au long cours de la formation au moyen de mises en situation, d'exercices pratiques réalisés sous la responsabilité du formateur